

Accès !

Un service unique,
créé par les professionnels de santé,
pour **améliorer l'accès aux soins**
dans le pays de Redon

*A la recherche
d'un médecin
traitant ?*

*Votre médecin
traitant n'est
pas disponible ?*

*Vous n'avez pas
de médecin traitant
et vous avez besoin
de voir rapidement
un médecin ?*



Rapprochez vous d'un professionnel
de santé de proximité (infirmier, pharmacien, médecin)
ou d'un secrétariat médical, **ils vous accompagneront
dans votre recherche !**

! L'accès aux soins sur le territoire, en ville comme à l'hôpital, **est contraint**. Pour une situation urgente, **n'hésitez pas à contacter le 15 avant de vous rendre aux urgences de l'hôpital !** Les professionnels de santé du Pays de Redon s'engagent volontairement

dans cette démarche pour faciliter l'accès aux soins de la population.

Pour l'accès à une consultation non programmée, il faut les solliciter avec raison si votre situation nécessite de voir un médecin dans les 48 heures.

La **cpts** c'est quoi ?

PAYS DE REDON

Des professionnels de santé de la ville, de l'hôpital, du secteur médico-social qui **se fédèrent et œuvrent ensemble** pour :



Améliorer
l'accès aux soins



Faciliter la coordination
entre les professionnels



Développer des actions
de prévention



Accompagner
les professionnels

**La CPTS améliore
l'état de santé de la population
sur le Pays de Redon !**



Pour en savoir plus ?

Parlez-en à vos professionnels de santé ☺

Plus d'infos

www.cpts-pays-redon.site-sante.fr



Nos partenaires